

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, REDACTEUR EN CHEF.

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Table with subscription rates: Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, Abonnement à l'Album Mensuel, etc.

Education.

Industrie.

Progrès.

Nouvelles Étrangères.

QUESTION DU TEXAS.—Au moment où l'on accuse l'administration de M. Polk, en commandant au général Taylor de prendre position sur le Rio-Grande, d'avoir fourni le motif, à l'armée mexicaine, de commencer les hostilités, nous croyons utile de faire, brièvement, l'historique de cette question des frontières texiennes, qui n'est pas sans une certaine importance.

Par la constitution des États-Unis mexicains, adoptée en 1824, la république fut divisée en une fédération d'États, en territoires et en un district fédéral. Les États, au nombre de 19, étaient : Tlaxaco, Las Chiapas, Oaxaca, Vera-Cruz, Tamaulipas, San-Luis-Potosi ; la Nouvelle-Léon, Coahuila et Texas, la Puebla, Mexico, Michoacan, Zalisco, Senora, Sinaloa, Queretaro, Guanajuato, Zacatecas, Durango et Chihuahua ; les territoires comprenaient l'Alta-California et Colima ; Santa-Fé, du Nouveau-Mexique, formait le district.

On avait réuni Coahuila et le Texas pour en faire un seul État mais cette union n'était que provisoire, le Texas ayant été autorisé à la dissolution aussitôt qu'il posséderait une population et des ressources suffisantes pour constituer un État séparé.

En 1834, le colonel Juan N. Almonte, par ordre du gouvernement fédéral mexicain, visita le Texas, et dressa, de ce pays, un rapport statistique suivant lequel la partie du Mexique, qui peut être désignée sous le nom de Texas proprement dit, était située entre 28° et 30° de latitude Nord, 17° et 25° de longitude Ouest de Washington, et bornée, au Nord, par le territoire d'Arkansas ; à l'Est par l'état de Louisiane ; au Sud par le golfe du Mexique et l'état de Tamaulipas, et à l'Ouest, par Coahuila, Chihuahua et le territoire du Nouveau-Mexique. Durant ses opérations, Almonte fut informé, par le gouvernement de l'état de Coahuila et Texas, que loin que la rivière de Las Nueces, comme on le suppose généralement, formât la limite entre la Coahuila et le Texas, cette assercion était fondée sur une erreur géographique. La véritable limite, disait ce gouvernement, devait commencer à l'embouchure de la rivière Arkansas, et en remontant la source pour continuer, de là, en ligne droite, jusqu'à la rencontre du point de jonction des rivières Medina et San-Antonio, d'où elle devait, suivant la rive orientale de la Medina, vers sa source, aboutir aux frontières de Chihuahua.

S'il faut en croire l'ouvrage de Mme Holley les limites du Texas proprement dit, étaient : au Nord, la rivière rouge, le séparant d'Arkansas ; au Sud, le golfe du Mexique ; à l'Est, la rivière Sabine et la Louisiane ; à l'Ouest, la rivière Nueces, le séparant de Tamaulipas et Coahuila.

Mais ces vagues autorités, auxquelles on aurait peut-être dû recourir quand le Texas était partie intégrante de la république mexicaine, sont aujourd'hui surannées ; ne restant pas plus longtemps un politiquement au Mexique, le Texas a réclamé, pour lui-même, des frontières nouvelles, plus amples et plus naturelles, telles que doit en avoir une république indépendante.

La limitation actuelle est une des phases de la déclaration d'indépendance ; le Texas s'est détaché du Mexique, a constitué ses autorités, son mode d'administration, ses règles gouvernementales, et, dans un acte du Congrès, approuvé par le président Houston, le 19 décembre 1836, il a dit textuellement : " Que depuis et après la passation du dit acte, la juridiction civile et politique de la république texienne était et serait déclarée s'étendre aux limites suivantes, à savoir : commençant à l'embouchure de la rivière Sabine et se dirigeant, à l'Ouest, le long du golfe du Mexique, à trois lieues de terre, vers l'embouchure du Rio-Grande, d'où remontant le principal cours de cette dernière rivière jusqu'à sa source, pour, de là, atteindre, au Nord, le 42e degré de latitude Nord et suivre, ensuite, la ligne frontière telle qu'elle a été établie, à l'origine, dans le traité passé entre les États-Unis et l'Espagne, et que le président était et serait autorisé et invité à ouvrir une négociation avec le gouvernement des États-Unis d'Amérique, aussitôt que dans son opinion, l'intérêt public le requerrait, pour constater et définir la ligne limitative, telle qu'elle a été convenue dans le traité sus-relaté."

L'indépendance du Texas ayant été reconnue par les États-Unis, ces derniers ont dû nécessairement adopter les frontières que s'est données la nouvelle république, et que la nature elle-même semble avoir posées. Ainsi circonscrit, le Texas se trouve borné, au Sud, par le golfe du Mexique, à l'Ouest, au Nord et à l'Est, par trois grands fleuves, le Rio-Grande-du-Nord, la rivière Rouge et la Sabine, seules limites, nous le répétons, que pût se donner logiquement le Texas indépendant.

Il est vrai que, dans la délimitation définie par l'acte du 19 décembre 1836, sont comprises des portions de Tamaulipas, de Coahuila et du Nouveau-Mexique ; il est encore vrai que la partie du pays sise entre la rivière de las Nueces et le Rio-Grande est une précieuse étendue de terre riche et fertile ; mais la souveraineté des États-Unis sur le Texas n'étant que la suite de la souveraineté qu'avait proclamée ce dernier pays pour lui-même, l'acte du Congrès du 19 décembre, devait être respecté par l'Union américaine avec autant de fidélité que la déclaration d'indépendance.

Les Mexicains, d'ailleurs, n'ont pas réclamé seulement contre la délimitation fixée par le Congrès texien ; ils ont protesté et ils protestent encore contre la déclaration d'indépendance ; ils combattent, ils l'ont assez dit et répété, la réciprocité du Texas ; dans leur système, le cas de guerre existait donc tout aussi bien du moment où les troupes américaines ont fait le premier pas au-delà de la Sabine, que le jour où elles ont paru sur les bords du Rio-Grande. La nouvelle position de l'armée du général Taylor ne pourrait, par conséquent, être considérée

comme un motif légitime d'agression de la part des Mexicains ; à peine y verrions-nous un prétexte dont la responsabilité ne saurait atteindre l'administration de M. Polk. (Franco-Américain.)

On lit dans le National :

" Nous sommes obligés de nous réduire à donner aujourd'hui un rapide résumé des nouvelles étrangères. L'espace nous a manqué pour en parler plus tôt ; il nous manque encore aujourd'hui pour entrer dans les détails.

En Angleterre, la situation fautive de Robert Peel l'a porté à faire une de ces évolutions qui permettent aux sphères divisées de se rejoindre. La fameuse réforme a été interrompue par l'introduction aux communes d'une loi de violence contre l'Irlande. Sir Robert manque encore une fois à sa parole, car il avait déclaré solennellement qu'il n'engagerait aucun débat sérieux avant que le premier fût terminé. Les Tories ont obtenu de lui qu'il jetât au milieu du parlement un bill qui va replacer les partis dans leur véritable zone. En attendant, les partisans de la protection agissent avec ensemble à la chambre des lords, et le succès de la nouvelle loi économique devient de plus en plus douteux.

Nous ne parlerons pas de l'Espagne, que Narvaez et Christine, les alliés et les amis de M. Guizot, ont fait descendre dans les ténèbres du despotisme ! Et quel despotisme ! celui d'un soldat en banqueroute, et d'un homme flétri comme concussionnaire par toute une assemblée !...

L'Italie, toujours opprimée, toujours frémissante, n'est contenue que par la force. Des précautions extrêmes viennent d'être prises par les gouvernements sur tous les points où la fermentation semblait la plus grande.

La Prusse est travaillée plus profondément encore par un besoin universel de liberté. Nous avons reçu de notre correspondant de Berlin une lettre fort détaillée et fort curieuse sur la situation de cet état et sur celle de l'Autriche. Nous ne voulons pas en parler incidemment. L'Allemagne, qui occupe un rang si élevé dans le monde des intelligences, attendra-t-elle longtemps encore sans prendre sa place parmi les puissances libres et constituées ? Se laissera-t-elle encore abuser par ces stratagèmes perpétuels des despotes qui l'ont si souvent trompée depuis 1809 ? Nous espérons qu'il n'en sera rien, et des faits nombreux attestent que là, comme partout, le sentiment de la nationalité domine tous les autres ; et il n'y a pas de nationalité sans représentation et sans liberté.

Les extraits suivants, empruntés à notre correspondance et aux feuilles allemandes, indiqueront suffisamment quelle est la situation des provinces polonaises et les espérances qu'on a le droit de fonder sur le réveil animé de toutes les populations que la violence a divisées, que le même désir anime, que les mêmes stimulans excitent, et qui n'attendent toutes qu'une heure et une occasion.

(Correspondance particulière du National.) Jassy (Moldovie), 29 mars.

Cette année devait avoir lieu, dans toute la Moldavie, le recensement pour la perception de l'impôt : ce travail qui se renouvelle tous les sept ans et se traduit toujours en charges onéreuses pour le peuple, a provoqué un mécontentement général, et, le 8 mars dernier, toutes les corporations de la capitale se sont soulevées et se sont portées au palais du prince. Celui-ci ayant eu connaissance de ce qui se passait dans les rues, parut bientôt à l'entrée de sa demeure et s'enquit des motifs qui avaient pu provoquer une pareille démarche. Il lui fut répondu que l'on demandait la répression des abus dont le gouvernement ne cessait d'accabler le peuple. Le prince dit alors à la foule d'aller l'attendre au palais administratif, où il prendrait connaissance de ses griefs.

En sortant de l'habitation princière, le peuple fut rencontré par le ministre de l'intérieur qui lui ordonna de se disperser et d'envoyer ses requêtes par les chefs des corporations, menaçant de recourir à la force armée si l'on n'obéissait sur-le-champ. Mais, en ce moment, le courage de ces anciens Moldaves, jadis si redoutables, et l'ordre formel du ministre fut enfreint. La foule se rendit au lieu indiqué par le prince, où celui-ci ne tarda pas à paraître. Le prince, ayant pris connaissance des plaintes des corporations, annula la statistique d'après laquelle le gouvernement percevait l'impôt, et décréta la constitution d'une nouvelle statistique plus juste et plus équitable.

L'exemple donné par la ville de Jassy eut du retentissement dans le pays ; les paysans des Karpathes se sont révoltés, et les vigoureux montagnards des districts de Bakaou et de Pont-nai ont envoyé une députation de plus de 300 paysans chargés de faire connaître au prince les vexations du pouvoir. Le gouvernement, averti à temps, n'a laissé pénétrer auprès du prince que quelques députés. Nous ne savons quel sera le résultat de toutes ces démonstrations ; mais l'affaire est grave. Le peuple a enfin commencé à ouvrir les yeux et à s'apercevoir que lui seul supportait tous les impôts, que lui seul souffrait. Tout est pour le prince et la noblesse ; celle-ci ne paie pas d'impôts, ne supporte aucune charge onéreuse ; aussi est-elle très inquiète des troubles qui règnent en ce moment chez nos voisins de la Gallicie, troubles qui n'ont pas peu contribué à amener le mouvement du 8 mars. Ces craintes ne sont nullement imaginaires, car le temps de régler ses comptes avec les paysans moldaves n'est peut-être pas bien éloigné.

—Le Progressif caennois raconte l'historiette suivante :

" Un individu logé chez M. Jumeau, aubergiste à Saint-Antoine, près Yvetot, se leva mercredi matin de bonne heure, s'introduisit dans la chambre de son hôte, prit 130 fr. ferma la porte à double tour et décampa. M. Jumeau, réveillé en sursaut au bruit que fit la clé en tournant dans la serrure, se leva aussitôt, vit son armoire ouverte, comprit la soustraction opérée, attela

un cheval à sa voiture et prit la direction de Barentin, route qu'il supposa avoir été adoptée par le voleur. Il n'avait pas parcouru trois kilomètres qu'il fut abordé par un piéton qui, le voyant seul, lui demanda une place à ses côtés. M. Jumeau, impatient de gagner du terrain, allait s'y refuser, lorsqu'il reconnut son larron en personne, lequel apparemment n'était pas doué d'une égale mémoire, car, de la meilleure foi du monde, il s'établit dans la voiture et entama une conversation des plus amicales, avec force remerciements pour celui qui le rendait un si généreux service.

" Quand nos voyageurs furent arrivés à Barentin, M. Jumeau, au lieu de chercher une auberge, entra à la gendarmerie, où il demanda, non pas à déjeuner, mais une paire de menottes pour son compagnon. Celui-ci, appréhendé et fouillé, fit des vœux d'autant plus complets, qu'il était porteur de la somme volée, encore intacte."

Un journal anglais, le Rail-Way-Bell, parle aujourd'hui du fait principal dont s'occupait notre chronique de Londres :

" Non-seulement on répète le bruit qui avait couru, il y a quelques mois, qu'une illustre personne désirait que le prince Albert fut appelé au rang et au titre de roi époux (king consort) ; on dit que la reine désire que ce projet soit mis à exécution dans le plus bref délai possible. On dit que Sir Robert Peel, après avoir sondé, à ce sujet, ses amis actuels et ses anciens amis les plus influents, a promis de saisir le parlement de cette question à la première occasion favorable."

LA FUREUR DU JEU A PARIS.

Jamais la fureur de jouer ne s'était élevée au degré où elle est arrivée aujourd'hui. Jamais on n'avait vu tant de mains cupides et fébriles battre les cartes et remuer l'as sur les tapis verts. De toutes parts la lutte est engagée. L'armée qui marche sous les enseignes du lansquenet se divise en mille escouades qui fonctionnent nuit et jour, à toute heure, en mille endroits différents. Il n'est pas une minute, pas une seconde, qui ne voie retourner une centaine de cartes et s'agiter le flux et le reflux de la fortune.

De temps en temps on nous apprend que la police a fait une descente dans une maison où l'on donnait à jouer. C'est ordinairement un salon tenu par une lorette émérite, qui réunit son monde sous prétexte d'une table d'hôte. La séance commence par un dîner à trois francs par tête. Les convives se rangent d'abord autour d'une nappe tachée de vin, et puis autour d'un maigre tapis vert. Il y a là des hommes équivoques, des femmes brülées, des signifiants des deux sexes et quelques dupes ingénues : vingt renards pour plumer un chétif oison. Au plus beau moment de la partie, la police arrive, saisit les enjeux et le mobilier, arrête la maîtresse de la maison et inscrit sur son procès-verbal le nom de tous les assistants consternés. Le lendemain, cette superbe capture est proclamée avec pompe ; la morale et la société sont invitées à se réjouir ; il y aura réquisitoire et condamnation ; la vindicte publique sera satisfaite.

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

LE DERNIER DES GROGNARDS,

La Comtesse d'Harleville

LE MARGUILLIER.

(Suite.)

XII.

COMMENT LE GROGNARD FUT ÉLU MARGUILLIER.

Après ce panegyrique du vieux sergent, débité avec un accent persuasif, l'abbé Caffieux attendit dans un silence de béate satisfaction le résultat d'une harangue digne des homélies du fameux archevêque de Grenade.

Françoise, que son sexe, plus encore que l'espace de sacerdoce domestique dont elle était revêtue au presbytère, autorisait à opiner la première, mademoiselle François, disons-nous, après avoir demandé, par un regard adressé aux assistants, si elle pouvait prendre la parole, ce que ceux-ci lui octroyèrent par une inclination de tête significative, s'exprima ainsi, de sa plus gracieuse voix, car la gouvernante en avait deux à son usage, l'une douce et euphonique, comme le murmure d'un ruisseau, quand elle s'appliquait à séduire ou à con-

vaincre, l'autre âpre et stridente comme le bruit d'un tourne-broche, quand elle était contrariée, comme, par exemple, quand on chipotait (c'était son expression) M. le curé pour ses droits de présence aux mariages, aux enterrements ou aux baptêmes. Il y avait alors métamorphose complète chez Françoise : la colombe devenait vautour.

—Ce n'est pas une petite affaire, messieurs, que celle qui nous occupe, dit Françoise, qui crut devoir, comme son maître, faire précéder son discours d'un petit bout d'exorde, et nous ne saurions mettre trop de circonspection dans le choix d'un de nos marguilliers. Les temps sont difficiles et il est bon d'avoir des hommes de tête et de cœur dans le sein de la fabrique. Les poules mouillées ne valent rien dans le gouvernement d'une paroisse !...

A ces mots de poules mouillées l'épiciier marguillier dressa les oreilles, et demanda avec toute la courtoisie dont il était susceptible, ce que Mademoiselle (on désignait d'ordinaire par cette qualification la gouvernante), entendait par poules mouillées.

—Mon Dieu, monsieur Galuchet, fit celle-ci, en minaudant, vous croyez toujours qu'on veut parler de vous ! J'entends par poules mouillées les personnes pénétrables, qui n'ont pas, dans de certaines occasions, montrer les dents à propos. Le jour où nos deux chantes se sont présentés ivres à l'heure des vêpres et qu'ils ont entonné le de Profundis au lieu de l'O Filii ! M. le curé était bien décidé à les renvoyer. Eh bien ! c'est vous qui l'en avez empêché, en disant que vous ne ratifieriez pas cette mesure parce que vous ne vouliez pas vous faire d'ennemis ; ou peut-être parce que vos intérêts... Mais, n'importe, que ce soit cela ou autre chose, les deux chantes sont restés. Qu'en est-il résulté ? Le serpent et le bedonx se sont mis de la partie, et maintenant ils se grisent aussi bien avant qu'après s'après.

Il n'est pas jusqu'aux enfants de chœur qui ne soient des vauriens ; c'est à ce point que, dimanche soir, à la fermeture de l'église, j'en ai trouvé deux qui jouaient aux billes dans la chapelle de la Vierge ! La veille, je les avais surpris jouant à cache-cache, et savez-vous où ?... dans le confessionnal de M. le curé : n'est-ce pas une abomination ?—Vous avez mal interprété mes paroles, mademoiselle, répondit l'épiciier ; si je n'ai pas consenti au renvoi des deux chantes, c'est j'avais le droit d'agir de la sorte, — ce n'est point parce que je craignais de me faire des ennemis ; je n'ai jamais eu de ces peurs-là, Dieu merci ce n'était pas non plus parce que ces messieurs se fournissent chez moi ; je suis au-dessus de quelques litres d'eau-de-vie... —Au-dessus !... quand il est à son premier étage, murmura entre ses dents le tisserand.

—C'était uniquement parce que ces deux hommes sont pères de famille, comme moi, comme vous... —Comment ! interrompit Françoise à qui le rouge monta au visage, et qui s'apprêtait à fulminer un terrible anathème sur le Lapsus lingue de l'épiciier.

—Ah ! excusez, mademoiselle, je me trompe... je voulais dire chef de maison. Or, je désirais éviter, à deux honnêtes citoyens qui n'ont d'autre fortune que leur talent de musiciens, l'affront d'être honteusement chassés de la sacristie. En outre, je m'étais laissé dire qu'il serait difficile de trouver, dans tout le canton, deux chantes qui eussent une aussi belle voix. Vous voyez que ce n'était pas sur mon profit particulier que j'avais calculé, mais bien sur le bien général, et principalement sur la charité chrétienne que vous savez si bien pratiquer, mademoiselle, dans toutes les occasions possibles.

Ce compliment désarma Françoise, qui fit la

réflexion que Galuchet, ayant une influence marquée sur ses confrères les marguilliers, pourrait jeter des bâtons dans les roues de la candidature qu'elle convoitait ; aussi répondit-elle avec un gracieux sourire :

—Vous savez, monsieur Galuchet, que je suis vive comme un poisson ; j'ai la parole alerte, c'est vrai, mais au fond, je ne pense jamais mal du prochain et surtout de vous que j'estime de tout mon cœur !—Ah ! à propos, monsieur Galuchet, nous avons décidément quitté notre épiciier de Corbeil ; il nous donnait tous ses restes de boutique, et c'est vous, monsieur Galuchet, que nous avons choisis, moi et M. le curé, pour le remplacer.

—Ainsi donc, monsieur Galuchet, tandis que j'y pense, envoyez-nous demain matin six paquets de chandelles, — voilà les jours qui diminuent, — un pain de sucre, six livres de pruneaux, trois livres de café, et une livre de fromage de Gruyère, de ce que vous avez de mieux. Je ne vous recommande pas le café ; vous savez que moi et M. le curé, nous nous y connaissons : Martinique mêlé de moitié Bourbon, entendez-vous !

—Soyez tranquille, mademoiselle, répartit l'épiciier que l'appât du gain avait rendu obstiné comme un chabellin. Je répondrai à la confiance dont M. le curé veut bien m'honorer, et je vous enverrai de bonnes marchandises. Vous me direz surtout des nouvelles de mon fromage ; ce n'est pas pour me vanter, mais aucun marchand épiciier du département n'est capable de vous fournir un meilleur article.

—Voilà une affaire arrangée, reprit la gouvernante, maintenant poursuivons : Je disais donc qu'il nous fallait un homme de tête pour remplacer feu Chalumeau, Dieu veuille avoir son âme !—Jean Thihaut, que M. le curé a proposé d'abord, se fait vieux et commence à avoir l'oreille dure ; ce qui ne vaut rien dans les

délibérations secrètes ; je rejete donc Thihaut.

—Michel Ladévoite, le forgeron, est riche, c'est vrai ; on ne le voit pas souvent au cabaret, mais il manque de nerf !... Vous avez beau rire, monsieur Potard, ajouta la gouvernante en regardant de travers le tisserand qui riait sous cape ; oui, je dis et je vous répète que le père Ladévoite n'a pas de nerf !... Reste donc M. Bourguignon ; oh ! pour celui-là, j'avoue qu'il me paraît réunir toutes les qualités désirables. Vous m'objecterez peut-être qu'il ne vient jamais à l'église et il viendra quand il sera marguillier ; c'est encore un bel homme, rien ne sera si beau que de voir dans notre banc d'abbé, aux jours du fête, une grande moultouie avec une croix d'honneur ; de plus, c'est bien le cas de dire, qu'à la procession personne n'osera broncher quand M. Bourguignon marchera derrière le daïs. Un seul de ses regards fera rentrer dans des trous de souris, enfants de chœur, chantes et sermons... et si on voulait étenter à notre église, oh ! alors !... Vous avez bien voulu, messieurs, m'appeler à votre délibération pour suivre mademoiselle François... —Ce n'est pas vrai, maronna bien bas le tisserand ; vous y êtes bien venus de votre propre mouvement !

—Je serais une ingratitude si je ne parlais pas avec sincérité ; c'est pour cela que je donne ma voix à M. Bourguignon, dans la rue du bien général et de la paix du chœur !

—Sans calculer à l'air de nouveau le tisserand entre ses dents.

On débattit encore en commun le mérite des trois candidats, puis après, l'abbé Caffieux déclara qu'on allait passer au vote à haute voix. M. Galuchet exprima le premier son avis ; et vota, — grâce à la commande qui lui avait été faite, — pour le grognard.

M. Siraudin, le porruquier, vota dans le même sens. Le janinier-floriste, M. Tampon, ne voulut

Dans les conditions où on l'a placé, le jeu est devenu un affaire, un état, et ceux qui le pratiquent n'ont pas d'autre profession sérieuse. Leur existence toute entière est attachée aux caprices du hasard; une carte les fait riches aujourd'hui, pauvres demain. Pour eux, les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Ils sont toujours vêtus avec l'élegance qu'on peut se procurer à crédit, mais leur luxe et leur train sont sujets à de fréquentes variations. Tantôt ils s'étalent au café de Paris, tantôt ils se cachent pour dîner. Une heureuse chance leur donne un équipage; la chance tourne, et ils tombent à pied. Le soir, quand leurs jours sont vidés, ils jouent le cheval qu'ils ont acheté le matin, la conquête qu'ils ont faite dans la journée. Tel qui était humble et abattu la veille se relève tout à coup, et, en le voyant passer aux Champs-Élysées, dans une voiture élégante, en compagnie d'une fringante beauté, la galerie échange ces questions et ces répliques:

— Frédéric lui a donc prêté son tibury ?
— Non, il l'a gagné cette nuit au lansquenet.
— Mais du moins Arthur lui a prêté Mlle... ?
— Non, il l'a gagnée au même jeu.
Car il n'est rien que l'on ne joue dans ces réunions. Les chevaliers du lansquenet agissent comme pourraient le faire des Orientaux, légitimes propriétaires des femmes qu'ils achètent au bazar.

On a vu cet hiver quelques fortunes changer de main dans le court espace d'une nuit. La semaine dernière, un jeune dandy qui a tenu un certain rang dans le monde, avait rassemblé chez lui ses amis et tous les joueurs de leur connaissance. Le lansquenet était le but de la réunion; la partie fut chaude, comme elle devait l'être entre gens qui n'ont rien à ménager. Un malheur constant poursuivait l'amphitryon. Vingt fois il ouvrit son secrétaire pour en tirer quelques billets de banque, et c'est ainsi que s'échouèrent les restes d'une fortune évaluée jadis à trente mille livres de rente, mais qui, par suite de fréquentes mésaventures, se trouvait déjà réduite avant cet échec, à une somme de quatre-vingt mille francs environ. Après avoir perdu tout son argent, l'infortuné juremit sur le tapis ses bijoux et ses effets les plus précieux; puis, s'obstinant contre les rigueurs du sort, il poussa son appartement avec tous les meubles qui le garnissaient. Il perdit encore, et le jeu ayant cessé vers midi, l'amphitryon de possession sortit avec ses invités, en disant à celui qui avait gagné: — Vous êtes chez vous, monsieur.

— Cela se trouve d'autant mieux, répondit celui-ci, qu'hier les huissiers avaient saisi mes meubles, et mon propriétaire n'avait pu me cacher; de sorte que je serais sur le pavé si la fortune n'avait pris soin de me fournir un nouvel établissement. L'espère, monsieur, qu'elle en fera autant pour vous à la prochaine occasion. Voilà comment les choses se passent dans ce monde dégénéré. — Il y a quelques jours encore, un jeune homme, doué des plus heureuses qualités, plein d'intelligence et d'avenir, s'étant laissé entraîner dans le tourbillon où les faibles sont si vite dépeuplés, s'est vu réduit à quitter une position brillante et à partir pour l'Afrique en qualité de spahis. — Un autre est devenu fou à la suite du lansquenet; il est aujourd'hui dans une maison de santé, et selon toutes probabilités, il ne rentrera jamais ni dans l'argent ni dans la raison qu'il a perdus. — Un mariage qui avait été allié à la mairie du premier arrondissement, et qui occupait naguère les salons de la Chaussée-d'Antin, vient d'être rompu pour cause de jeu. Ce sont là les exemples les plus notables, sans compter ceux dont le bruit n'a pas de retentissement. Au milieu de ces dévastes, les joueurs poursuivent leur carrière avec une apparente sérénité. Ils flânent pendant le jour et ils travaillent toute la nuit.

Ce sont eux qui donnent à la mode ses exa-

gérations ridicules, qui portent les habits les plus courts, les gilets plus longs, les pantalons-sacs et les chapeaux sans bords. Vous rencontrez partout ces petits Casnovas pleins d'impertinence, le longon dans l'œil, faisant résonner insolemment l'or fugitif qui frétille dans leur gousset. Si vous les écoutez, leur propos vous révélera bien vite leur industrie; entre eux, il n'y a de conversation possible que sur l'article des cartes. Ils attendent avec impatience que l'heure vienne où, réunis autour du tapis vert, ils feront appel à la fortune en s'écriant: — Banquo!

Banquo — est le dernier mot, le mot suprême, le mot cabalistique du lansquenet. Banquo signifie: "Je tiens tout le jeu;" et dès que cette fière parole est prononcée, les petits joueurs en détail se retirent devant le spéculateur ambiteux qui accapare la partie tout entière. C'est le moyen d'aller vite et de réaliser d'un seul coup un large bénéfice ou une lourde perte. Rien ne saurait peindre la façon lente et dégagée dont quelques-uns de ces messieurs lancent le banquo. A les voir, à les entendre, on s'imaginait que cela ne leur coûte rien, et que la plus forte perte est insignifiante pour leur brillante et solide opulence. Mais combien on reviendrait de cette illusion si l'on pouvait sonder les profondeurs de leur fortune!

Un homme d'un âge mûr et d'un extérieur respectable, que le hasard avait conduit à s'aventurer parmi ces lions du lansquenet, se mit à la table de jeu, croyant qu'il s'agissait d'une partie raisonnable; mais lorsqu'il vit une pluie d'or tomber sur le tapis et les enjeux prendre tout d'un coup un essor téméraire, il quitta la table en disant: — Messieurs, je ne suis pas assez riche pour jouer avec vous.

Lorsqu'il se fut éloigné, les joueurs, saisis de dédain et de pitié, s'écrièrent, avec le ton et le style qui leur sont familiers:

— Quel est ce pingre, ce pleutre, ce rufflé ?
— Vous serez bien surpris quand je vous l'aurai nommé, répondit quelqu'un qui le connaissait.

Et il nomma un banquier dix fois millionnaire.

(Le Siècle.)

Correspondances.

ÉDUCATION.

Aux membres de la Société des Instituteurs.

D'après mon peu d'expérience dans l'art d'écrire, c'est peut-être l'un des sujets de vous adresser sur cet important sujet, "l'Instruction publique" que sans doute, plusieurs d'entre vous pourraient traiter avec plus de connaissance et d'habileté que moi; cependant, quelques faibles que puissent être mes arguments, du moins ils seront sincères, et communiqués aussi clairement que possible. C'est un fait reconnu qu'une mesure tout bon et utile qu'elle soit, rencontre toujours des adversaires, même parmi ceux dont l'intérêt est de la soutenir. Telle notre société, qui aujourd'hui est assaillie par ceux qui devraient l'aider de tous leurs talents. Tant qu'à moi je crois qu'il est nécessaire qu'il y ait de l'opposition, vu qu'elle donne lieu à des discussions, qui conduites d'une manière honorable et polie, servent à développer les choses et en font apprécier le mérite. Ainsi, messieurs, il ne faut pas nous décourager, ni abandonner notre entreprise, parce qu'aujourd'hui, parmi nos adversaires, il s'y trouve des instituteurs. Sans aucun doute, que leurs motifs sont honnêtes et de bonne foi, je le crois, mais en même temps je crois qu'ils sont grandement dans l'erreur. Voici les objections des uns et des autres.

Votre association, disent-ils, n'a aucune influence sur l'éducation, et bientôt nous en parlerons comme d'une chose qui a été. Par le moyen de votre bureau d'examinations, vous voulez exercer un monopole, et forcer les gens, pour ainsi dire, à vous donner des prix exorbitants, (Ganguzo de quelques commissions). Vous êtes dans l'erreur, a dit un instituteur de Belœil, vous êtes dans l'erreur, si vous pensez bannir de votre sein les instituteurs non qualifiés, par la simple raison, que se demandant pour de vils prix, ils vous seront préférés par des motifs pécuniaires, même que vous avez une loi qui oblige le public à vous employer de préférence. Et l'honorable D. B. Papineau, nous dit, que les instituteurs n'étant pas déjà trop communs, deviendront encore plus rares lorsqu'ils seront obligés de venir se faire recevoir par un bureau d'examinations, la crainte d'être refusés, en empêchera beaucoup de se présenter, et cette disposition serait alors plus nuisible qu'avantageuse. Suivant mon humble opinion, ces arguments sont faux, et je vais essayer de les réfuter.

L'année dernière, à l'appel d'un ou deux instituteurs de la rivière Chambly, six ou huit instituteurs s'assemblèrent à Belœil pour prendre en considération l'état de nos écoles élémentaires, et aviser aux moyens les plus efficaces pour faire disparaître de nombreux abus qui retardaient les progrès de l'éducation. Ce fut là et alors que ces quelques instituteurs ("j'étais du nombre") projetèrent de s'unir par le moyen d'une société, démarche qui fut hautement approuvée par deux patriotes journaliers de Montréal, La Minère et La Rivière. Plusieurs des premiers talons du pays, nous ont aussi honorés de leur approbation. Les membres de l'Institut Canadien, eux aussi nous ont donné des marques de leur sympathie, et avec une politesse vraiment canadienne, ils nous ont offert leur salle pour tenir nos séances. Tous ces messieurs ont pénétré notre dessein; vrais patriotes, ils se sont fait un honneur et un devoir de nous aider dans notre carrière; pourquoi? parce qu'ils ont vu que nos efforts, comme les leurs, tendaient à la régénération morale et le bien-être de notre pays. C'est une belle et noble entreprise, et sans aucun doute, elle sera couronnée de tout le succès qu'elle mérite. Au commencement nous n'étions pas douze membres, à présent nous sommes au-dessus de cinquante, preuve que notre association, loin de diminuer, s'est accrue rapidement; et d'après l'encouragement que nous recevons de toute part, nous avons lieu d'espérer que notre société vivra longtemps.

Nous sommes accusés de vouloir exercer un monopole; c'est, messieurs, ne demandant aucune reconnaissance, persuadé que je suis, que ce sont des pa-

roles vides, qui ne seront pas crues de la partie intelligente du public. A M. l'instituteur de Belœil je dirai, que probablement nous n'aurons aucune loi, cette année, qui force les gens à nous employer de préférence, mais une chose, que nous aurons, et qui dans la suite nous vaudra une loi, c'est l'opinion publique.

Qui messieurs, Popinon publique va devenir un ferme appui pour les instituteurs qualifiés, en voici un exemple: Supposé qu'un individu ait besoin d'employer un avocat ou un notaire pour une affaire importante, la confiera-t-il à un homme sans expérience, et en qui il n'a aucune confiance, certainement que non, il préférera payer plus cher, et mettre la cause entre les mains d'un homme habile, éprouvé et d'expérience, persuadé que son argent ne sera pas dépensé mal à propos. Il en sera ainsi des instituteurs non qualifiés, ils seront employés lorsque les gens ne pourront en avoir de meilleurs.

Mais voici le plus bel argument de tous, paroles dignes de son auteur: l'honorable D. B. Papineau d'un air inspiré, et d'un ton tout ministériel nous dit, que les instituteurs sont déjà assez rares, etc., etc. Ah! messieurs de la chambre, accordez lui, de grâce, un petit congé, (son absence de Montréal ne sera nullement nuisible aux intérêts du pays) afin que l'honorable vienne faire un petit tour en campagne, visiter les écoles, et là, se convaincre que si les instituteurs sont si rares, c'est que jusqu'ici, ça n'est ni un état si peu apprécié que généralement ceux qui l'ont embrassé, n'avaient pour ainsi dire, aucune autre ressource pour vivre, et nombre de jeunes gens, remplis de talents et de capacité n'ont actuellement devenir instituteurs, par la raison que le nom seul de Maître d'École, a été un espèce de reproche. Mais dira l'honorable, il y a tant d'ignorance dans votre classe, que ce n'est pas étonnant si vous êtes si peu respectés. Tant qu'à cela, il y a de désignations dans toutes les classes, et c'est justement parce que nous sommes contents que plusieurs d'entre nous ne sont pas qualifiés, que nous demandons un bureau d'examinations, afin, non pas d'expulser une partie, mais d'obliger tous les maîtres généralement, à s'instruire et à se rendre dignes de guider la jeunesse dans la science et la vertu. Tant qu'à la crainte d'aller se présenter au bureau, de peur d'être refusés, ce sont des paroles inutiles, comme beaucoup d'autres de l'honorable, comme s'il était plus pénible, ou trop honorable pour nous, instituteurs, d'être examinés par un tribunal compétent, que pour les aspirants des autres professions. Si nous sommes refusés une première fois, nous y retournerons deux et même trois fois, la chose ne sera pas nouvelle.

Ainsi, qu'on nous donne un bureau, qu'on y attache des privilèges, et les instituteurs non d'être rares, comme le dit l'honorable, deviennent communs, très communs, et le jeune homme de talents, et l'homme d'expérience, qui jusqu'ici ont dédaigné un état si peu respecté, se feront un honneur d'appartenir à une classe d'hommes instruits, intelligents et respectables, sous tous les rapports.

Qu'on nous donne un bureau, et nous verrons à la tête de nos écoles des hommes qualifiés, et respectés du public. Le peu de famille persuadé que son enfant ou ses enfants de tels hommes, fera des progrès tant dans les lettres que dans les sciences le jour contera avec joie, convaincu qu'il sera que les devoirs qu'il dépense, ne seront pas pour soutenir le vice ou l'ignorance. Qui, je le répète, qu'on nous donne un bureau et nous verrons l'éducation prendre un nouvel essor dans cette province; et après un mur examen des effets qui seront certainement la suite de cette mesure, j'ose affirmer que de là dépend le succès de nos écoles de campagne, car je considère ceci comme le seul moyen de réformer notre état et le faire apprécier dans sa juste valeur.

L. C. L.
Instituteur.

St.-Marie, 15 mai, 1846.

[LA GAZETTE DE MONTRÉAL.]

Monsieur l'Éditeur.

Je n'ai pas encore assez de temps à perdre, pour lire d'un bout à l'autre, des journaux de la taille de la Gazette de Montréal. Vous êtes bien à plaindre vous, et votre profession d'éducateur obligé de surmonter ce dégoût, pour lire quelques uns des articles dont nos colonnes sont bordées. Votre article de mardi dernier, m'a fait voir jusqu'à quel point, la Gazette pouvait pousser le système de l'ignorance. Il vous appartenait, plus qu'à tout autre, comme membre de l'Institut-Canadien, d'y répondre. Le jeune Dr. Taché s'est montré digne de lui, digne de son nom; c'est bien le nom de celui qui ne résoutent tant nos amis, les ennemis torys. Le Dr. Taché se consolera de ces bêtises, en posant qu'il a pour lui, l'histoire et la vive sympathie de tous ses compatriotes Franco-canadiens, et des hommes gens d'autre origine.

La Gazette de Montréal, au pris occasion, d'insulter, comme d'ordinaire, tous les Canadiens-Français. L'Institut-Canadien a été qualifié par le savant éditeur, de "A flash-in-the-pan debating society." Ce n'est point là que ça sent l'importance! M. l'éditeur de la Gazette, sachez que l'Institut-Canadien compte aujourd'hui plus de cinquante membres, parmi lesquels sont les premiers hommes de la colonie. Le nom de M. Morin, comme patron de la société, est, ne vous en déplaise, le plus beau titre que nous ayons à l'estime de nos compatriotes. Penchez-vous faire tout à cet honneur-là, en débauchant sur son compte, de pareilles sottises? Si vous voulez lui toucher, attendez qu'il s'abaisse jusqu'à vous, et vous attendrez longtemps. L'Institut-Canadien grandit tous les jours, il est déjà bien loin de votre portée. Que sont donc vos debating societies, à vous? je n'ai l'honneur de connaître que leurs noms; soyez certain que l'Institut-Canadien est prêt à soutenir la concurrence avec tous vos debating societies, qui n'ont encore rien produit qui lui digne de la publicité.

Quant à vous M. l'éditeur de la Gazette, vous feriez infiniment mieux d'étudier encore les classiques et la langue française, que de vous poser en Aristarque et de faire de la critique littéraire.

Voire très-humble,
Chas. L.
Membre de l'Institut.

ÉTATS-UNIS.

ARMÉE D'OCCUPATION.—Une dépêche télégraphique, parvenue ce matin, dimanche, nous a transmis des nouvelles importantes du Rio-Grande.

Voici le texte de cette dépêche, dont nous nous gardons bien de garantir l'authenticité:

mois dernier, à vingt milles au-dessus de Point-Isabel, par un corps d'armée mexicain, très considérable.

Le capitaine Walker a eu le bonheur d'échapper avec trois de ses soldats, et est arrivé à Point-Isabel vers les quatre heures après midi. Là, il demanda au major Thomas quatre hommes pour l'accompagner, lui annonçant la détermination qu'il avait prise de parvenir au camp du général Taylor ou de se faire tuer. Son dessein était de faire connaître au commandant en chef tous les détails de l'attaque dont son détachement avait été victime.

Le capitaine Walker était dernièrement attaché à la douane sur les frontières du Texas; il stationnait avec ses rangers entre le camp et Point-Isabel. Il aperçut que plusieurs chariots de transport avaient été pris par des Mexicains en route pour Point-Isabel. Il quitta donc sa station, le 28 avril, pour reconnaître l'ennemi et s'ouvrir un passage jusqu'au général Taylor. A peine était-il parvenu à la moitié du chemin, qu'il se trouva environné, tout d'un coup, par un corps considérable de Mexicains. Il ordonna à ses soldats, dont la plus grande partie était des recrues, de se tenir sur la droite et de se retirer dans un bois bordé de buissons; mais sa troupe, qui voyait l'ennemi pour la première fois, fut saisie d'une terreur panique et se débâta. Les Mexicains s'avancèrent en si grand nombre qu'il se trouva forcé de faire retraite; l'ennemi le poursuivit jusqu'à un mille de Point-Isabel.

Le capitaine Walker n'avait plus que deux hommes avec lui et bientôt six autres le rejoignirent; il assure que les Mexicains étaient au nombre de 1500, et il pense que plus de 30 d'entre eux sont tombés sous les coups des soldats américains pendant la nuit. Ce corps d'armée fait probablement partie des troupes qui avaient dernièrement traversé le Rio-Grande, à 20 ou 25 milles de Matamoros, et que l'on suppose s'élever au nombre de 3,000 hommes.

On pense que les Mexicains avaient pris une route de travers pour se rendre au camp du général Taylor. Point-Isabel est très fortement défendue, grâce aux efforts des majors Muroc et Saunders, qui ont avec eux 300 hommes et qui pourraient ainsi résister à 3,000 ennemis.

Il y a maintenant 3,000 Mexicains sur la rive américaine du Rio-Grande, la moitié au-dessus, l'autre moitié au-dessous du camp du général Taylor. On craint beaucoup, à cette heure, pour la position des Américains.

Il paraît certain que les Mexicains évitent des fortifications pour commander Santiago et Brazos. La disposition du terrain est, du reste, excellente pour cela. Les retranchemens naturels peuvent protéger les soldats contre toutes forces navales. Un organe seulement pourrait faire perdre ces avantages. Le brick Josephine, capitaine Robinson, est arrivé hier de Vera-Cruz d'où il était parti le 26 avril, apportant des nouvelles plus récentes de trois jours. Le corvette John Adams, seul navire des États-Unis en station, était à Sacrificios.

Lors du départ du brick Josephine, l'escadre n'était point revenue à son précédent mouillage. Le navire à vapeur Theod, portant la malle de Rio, est arrivé le 21 à Vera-Cruz, venant de Tampico, mais les journaux ne donnent aucun détail sur la situation des affaires à cette frontière. Les dernières nouvelles de Matamoros parvenues à la Vera-Cruz sont du 10 avril.

Du moment où le général Ampudia a fait sommation au général Taylor de se retirer au-delà du Nueces, la population de la Vera-Cruz s'est attendue aux hostilités. On dit que le consul d'Angleterre avait vu la lettre d'Ampudia avant qu'elle fut envoyée au général Taylor, et qu'il en avait approuvé la teneur.

MOUVEMENTS DES VOLONTAIRES.

Les mesures belliqueuses sont à l'ordre du jour; la proclamation du Président est encore venue leur donner une nouvelle ardeur.

PROCLAMATION DU MAIRE DE LA VILLE DE NEW-YORK.

Mairie de New-York, 15 mai, 1846.

Attendu que les deux branches de l'administration de cette ville ont passé un préambule et une résolution invitent le maire, conformément aux vœux renfermés dans le message de son excellence le Président des États-Unis, dans lequel il est dit: "qu'il existe un état de guerre entre le gouvernement du Mexique et celui des États-Unis," à publier une proclamation afin de requérir toute partie de nos corps militaires, et de se tenir prêts pour tout service pouvant légalement être exigé d'eux.

En conséquence, moi, Andrew H. Mickle, maire de la ville de New-York, en vertu de ce qui précède, je recommande aux habitants de cette grande et patriotique cité de concourir à la réalisation des vœux exprimés dans le message du Président des États-Unis, que le conseil municipal a unanimement approuvé.

Convaincu, comme je le suis, qu'en toute occurrence nos concitoyens, en masse, sont toujours prêts à répondre aux appels légitimes du gouvernement, je sens avec confiance qu'ils suivront, dans cette occasion, la même ligne de conduite que celle qu'ils ont toujours suivie.

En foi de quoi, j'ai signé ces présentes et j'y ai fait apposer le sceau de la mairie, le quinzième jour de mai de l'an de grâce mil huit cent quarante-six.

ANDREW H. MICKLE,
Maire de la ville de New-York.

Un comité d'arrangement s'est, en outre, assemblé samedi soir, à l'Hôtel-de-Ville, sur la recommandation du conseil municipal et la convocation du maire. Ce dernier, appelé à la présidence, était assisté de MM. David Graham, W. L. Pralle et du docteur Townsend Harris, secrétaires.

Le Président a annoncé que le but du meeting était de faire des arrangements préparatoires pour organiser une assemblée de citoyens, afin de prendre des mesures relatives aux difficultés existant avec le Mexique.

M. Lewis D. Slamm a proposé la résolution suivante:

"Qu'une assemblée de citoyens de New-York se réunisse, mercredi prochain, à 6 heures du soir, dans le Park, en face de l'Hôtel-de-Ville, pour répondre à l'initiative du gouvernement des États-Unis dans ses difficultés avec le Mexique."

compagnie des gardes de Clinton, forte de 75 hommes, et commandée par le capitaine Chase, était arrivée par le steamer Champlain. Le steamer Montgomery, venant de St.-Louis, avait annoncé l'arrivée d'un bataillon de troupes de États-Unis, caserné à Jefferson-Barracks, et composé de 500 hommes environ.

Rien n'a été négligé du reste, par le gouverneur et l'Assemblée de la Louisiane, pour activer les enrôlements.

La législature a, sans délai, voté 100,000 dollars pour la levée et le transport des troupes, sur le siège de la guerre; le gouverneur, dans une proclamation chaleureuse, a demandé 2,500 volontaires; les choses ne répondant pas au vœux de son impatience, il a, dans une nouvelle proclamation, promis dix piastres et un mois de paie en avance à tout enrôlé volontaire. La Législature a fait plus encore: par une loi passée le 6 mai, elle a déclaré que toutes les lois relatives au recouvrement des dettes étaient et demeurent suspendues dans leur effet, et ne pourraient être applicables à ceux qui seraient appelés à servir leur pays contre le Mexique. M. Prévost, enfin, avait proposé de transformer le Sénat et la chambre des représentants, en un corps d'armée devant marcher au secours du général Taylor, mais sa proposition a été rejetée.

Toutes ces mesures, cependant, n'ont pu mener au résultat qu'on s'était proposé: Moitié des volontaires au moins avait répondu à l'appel, mais cela ne suffisait pas, et pour atteindre le chiffre de 2,500 hommes, posé dans sa première proclamation, le gouverneur s'est vu forcé d'ordonner un tirage au sort. Cette mesure délicate a été prise le 7 mai, par le gouverneur de la Louisiane; nul n'aurait, sans doute, le nombre voulu de volontaires est sous les armes.

—A Mobile, toute proportion gardée, l'élan a été plus général qu'à la Nouvelle-Orléans; depuis la nouvelle de la guerre, la plus grande agitation règne dans la ville; une foule immense s'est rassemblée le dimanche 3 mai, dans la soirée, et a été harangué par divers orateurs. Le lundi suivant, 125 hommes environ se sont enrôlés sur la place publique, et sont partis, le même jour, pour le Texas. Les rangs du premier régiment de volontaires, composé de cinq compagnies, se remplissent, le 6 mai, avec une incroyable rapidité. Ces compagnies devaient s'embarquer pour Point-Isabel, aussitôt que l'ordre leur en serait parvenu. L'une d'elles, composée de 100 enrôlés, avait l'honneur de partir le 7 mai. Une autre compagnie d'artillerie, de 100 hommes environ, n'attendait également que l'ordre du départ. Des corps d'infanterie, de fusiliers et de dragons s'organisent rapidement, prêts à marcher au premier signal. Le lieutenant Lovel, de l'armée des États-Unis, était arrivé, le 7 dans la nuit, venant de la Nouvelle-Orléans, avec mission de lever les volontaires, mais il a trouvé la besogne presque faite.

— Pensé-elle, à la suite d'un meeting où plusieurs discours patriotiques ont été prononcés, un registre a été ouvert à la mairie, pour que les volontaires pussent y inscrire leurs noms.

Le major Chase, était arrivé le 5 mai, porteur d'ordres pour faire embarquer immédiatement, en destination du Rio-Grande, les forces réunies sous le commandement du colonel Crane. A 2 heures de l'après-midi, on fit le brick Francis, capitaine Hood, pour transporter les troupes, et à 4 heures environ, ce brick était sur les bords et les provisions étaient à bord, et le steamer General Taylor était à ses côtés, prêt à le remorquer. Le commandant W. K. Latimer a mérité de grands éloges pour la diligence avec laquelle il a fait embarquer les troupes.

—Aux Natchez, appelé à être fait au patriotisme des citoyens: le 7, un grand nombre d'entre eux s'étaient enrôlés déjà. Les habitants du Mississippi firent leurs dispositions pour l'avenir les 8,000 hommes demandés par le commandant en chef, et tout faisait présager qu'avant même que la proclamation du 6 eût été publiée, la moitié de ce contingent se trouverait sous les armes.

A Tuscaloosa l'adjutant-général Lang, porteur d'une lettre du général Gibbs, était venu procéder à l'organisation des troupes de volontaires.

—A Richmond, une assemblée, composée des jeunes gens de la ville, devint se réunir à l'hôtel de ville, afin de former un corps de volontaires destiné pour le Texas.

Du Sud et de l'Ouest, le mouvement ne tardera pas certainement pas à se propager dans l'Est et le Nord; sous peu nous l'espérons, le nombre de volontaire fixé par le Congrès sera mis à la disposition du gouvernement.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 22 MAI, 1846.

Le Canadien-M, Chauveau et les Reactionnaires.

Tout le monde sait que le Canadien est l'instrument choisi depuis longtemps par certaines personnes pour opérer dans le district de Québec, ce qu'elles appellent une réaction, mais ce que nous appelons nous une division également fatale et aux intérêts nationaux de la population Française du pays, et aux intérêts sectionnaires du district de Québec. Jusqu'après les manœuvres que l'on a employées ont été sans succès; il y a bien eu des réactionnaires mais il n'y a pas eu de réaction.

Depuis la publication du fameux Pamphlet-Caron, nos amis de Québec et d'ailleurs (style de la correspondance) ont tout mis en jeu pour faire réussir ce que, dès le 8 Septembre on appelait nos plans et nos projets. Rien n'est épargné et le pamphlet ainsi que la Revue de la Revue ont été distribués, nous dit-on à un nombre prodigieux d'exemplaires. Nous souhaitons à l'une et à l'autre de ces productions tout le succès qu'a obtenu la fameuse crise ministérielle, qui dans son temps n'était guères plus rare que les pamphlets du jour.

Pour se mettre au niveau de la circonstance, le Canadien, après avoir gardé, pendant quelques temps, ce silence plein de dignité, qui pour lui, est le sublime de la politique, s'est remis à feuilleter le dictionnaire des halles, et nous a donné une série d'articles, qui par leur style et les personnalités qu'ils contiennent contrastent assez avec la partie religieuse de cette feuille. On a remarqué cependant que certaines gens avaient le bonheur d'échapper à ses attaques, et que, tandis que le journaliste réactionnaire, trempe pour quelques uns de nos hommes politiques, sa plume dans la fange la plus épaisse, pour d'autres il était plein de réserve et de courtoisie. Cela était évidemment le résultat d'un plan conçu en plus haut lieu, et qu'avait déjà révélé la fameuse adresse aux électeurs de Dorchester. Ce plan consistait à faire croire au bon public, que quelques uns de nos hommes les plus populaires, sympathisèrent secrètement avec la prétendue réaction; que loin d'être hostile à ces hommes, la coterie leur est toute dévouée, ne respecte rien tant que leur conduite et leur talents,

et comme Mr. Taschereau le donnait à entendre, l'agit uniquement dans le but de les amener au pouvoir.

Le représentant de Comté de Québec faisait partie de cette classe d'hommes privilégiés que l'on n'avait pas encore attaqués en face, lorsque malheureusement dans un discours que nous avons rapporté dans nos colonnes, M. Chauveau s'est permis de dire ce qu'il pensait de l'organe de la réaction.

Le Canadien a été d'autant plus furieux des quelques paroles qui lui avaient été jetées en passant, qu'elles résumaient parfaitement l'opinion publique sur le compte d'une feuille, qui, en effet, n'a plus de Canadien que le nom, qui ne sait que mourir au talon ceux qu'elle n'a pas le courage d'attaquer en face; qui nous fait une guerre à coups de saucisses, une feuille de citations et de traductions.

Nous croyons bien que M. Chauveau pourrait oser en dire autant et avec infiniment plus de vérité, mais nous espérons qu'il ne le daignera pas. De pareilles sorties sont assez ridicules pour que le lecteur même le plus préjugé sache à quoi s'en tenir, surtout sur le désintéressement des écrivains réactionnaires.

Quant à la vanité ou à l'ambition, nous n'avons franchement que ces messieurs à nous en donner, tant qu'ils nous en donnent, tant qu'ils nous en donnent, tant qu'ils nous en donnent.

Les ex-ministres, comme on sait, n'ont pas toujours été des ex-ministres. Il y avait une fois une administration qui s'appelait le ministère La Fontaine-Baldwin. Le Canadien doit savoir que ce n'est pas un conte que nous lui faisons; car il était alors l'organe semi-officiel de nos amis de Kingston; c'était dans le Canadien que paraissaient tous les programmes et toutes les apologies et tous les panegyriques ministériels; c'était là qu'on voyait réunis: MM. La Fontaine et Morin étaient infatigables; et s'il y avait des journaux qui se permettaient de rappeler aux demi-dieux du moment, que s'ils étaient à moitié dieux, ils étaient à moitié hommes, on n'était assailli de pas le Canadien. Le Journal de Québec et le Courrier eurent quelquefois ce courage: le Canadien n'a jamais!

Viens la crise ministérielle. Le Canadien ne savait trop qu'il en pensait: se prononcer ouvertement contre les demi-dieux de la veille, c'était un peu fort; d'autant plus fort que l'on croyait sincèrement que nos amis de Kingston ne seraient pas longtemps hors de pouvoir. Le moment était critique; le Canadien jeta l'ancre et attendit le vent; le vent souffla bien vite contre lui. M. Metcalfe et l'élection de M. Drummond pour la ville de Montréal, prouva clairement qu'il n'y avait aucune espèce (nous ne dirons pas de réaction, le mot n'était pas encore inventé) aucune espèce de sympathie pour le noble lord ni pour le vénérable président du conseil. De suite le Canadien de cingler à pleines voiles dans le sens des ex-ministres. Si nous nous en souvenons bien, il cherchait alors dans les affaires du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse des arguments contre lord Metcalfe, comme il en cherchait aujourd'hui contre M. La Fontaine. Les parages du golfe, ceux des Isles de la Manche, quelquefois même de l'Océanie et des îles Sandwich sont les endroits où navigue de préférence ce brave journal, lorsqu'il se trouve serré de trop près entre Québec et la Pointe-Lévy. Ses excursions géographiques ne sont dépassées en excentricité que par ses variations politiques.

Tout à coup cependant on apprend qu'à force d'adresse et de harangues, à force d'intrigues et de corruption, lord Metcalfe rallie autour de lui tous les loose-fish du Haut-Canada; le Canadien jeta l'ancre de nouveau, et en attendant mieux, il se mit à se faire une cargaison de tous les articles de l'Aurore des Canadas, et les ciseaux, comme Pa si bien dit M. Chauveau, jouèrent plus que jamais le premier rôle dans sa rédaction. Un bon jour, quand tout fut préparé, on nous annonça l'élection générale; c'était une épreuve bien difficile; le pays avait plus besoin que par le passé d'être éclairé sur sa position; il y avait beaucoup à dire pour et contre; le Canadien ne dit plus rien du tout. Sans se prononcer en faveur de M. Viger, il eut le talent, sous un prétexte ou sous un autre, de favoriser la candidature de tous ceux qu'il savait devoir se rallier autour du premier ministre. M. Black pour la ville de Québec, M. Neilson pour le comté, le Dr. Noël pour Lotbinière, M. Taschereau pour Montmorency, M. Glackmeyer pour Rimouski, étaient précisément les hommes qu'on devait élire pour soutenir la cause du gouvernement responsable. Leurs adversaires étaient des indignes, des hommes sans talents; et en l'écartant, le Canadien rendait vraiment service à la cause des ex-ministres, à laquelle il était dévoué comme toujours.

Une fois le parlement ouvert, le Canadien trouva que c'était bien fâcheux d'être en minorité, qu'il eût bien mieux valu avoir la majorité, et il délibéra quelque temps sur ce qu'il fallait faire pour sauver le pays. Bientôt, la décision sur l'élection contestée de Montréal et plusieurs autres décisions tout aussi épineuses vinrent grossir les rangs de la majorité; le Canadien leva l'ancre encore une fois. Les Ex-ministres avaient tort, puisqu'ils n'avaient pas; M. Baldwin devait se résigner quel que temps, et la position que nous devions prendre en 1845, était une alliance avec les Tories. En même temps, les réacteurs allaient toujours leur

train, et les lecteurs du patriotique Journal ne savaient ce que faisaient leur représentants en parlant qu'à l'aide des articles traduits du Times, du Montreal Herald et du Transcript. Si quelque membre de l'opposition était insulté par quelqu'un des bulletins ministériels; c'était sa faute. Si quelque tempête parlementaire était soulevée par l'impertinence ou la brutalité de ces messieurs, c'était encore la faute de l'opposition. Si le ministère pillait le Bas-Canada, au profit du Haut-Canada, c'était la faute des Ex-ministres. La doctrine du gouvernement responsable était renversée; ce n'était plus au ministère et à la majorité qu'il fallait s'en prendre, c'était les Ex-ministres et l'opposition qui étaient responsables de tout ce que l'on faisait contre eux et malgré eux.

Après la session, il y eut un certain moment où l'on parla d'essayer la doctrine des deux majorités: cela pouvait ranimer nos amis de Montréal au pouvoir; le Canadien et ceux qui le patronnent aiment beaucoup nos amis de Montréal, lorsqu'ils sont au pouvoir; aussi, pendant quelque temps, toute la bile de la feuille politico-religieuse se déversa-t-elle sur le Journal de Québec, dont l'éditeur fut l'objet des plus ignobles personnalités. Les correspondants millionnaires et patriotes du Canadien ont été jusqu'à reprocher à M. Cauchon son peu de naissance et de fortune!

Le Canadien était donc à l'ancre pour la quatrième ou cinquième fois, depuis le jour où le ministère La Fontaine-Baldwin avait donné sa démission, quand mourut M. Taschereau, représentant du comté de Dorchester. Alors commença la fameuse réaction, sur les espérances de laquelle le pauvre journal remit à la voile, comme de plus belle. M. Taschereau le nouveau solliciteur, qui remplaçait son frère, devait entraîner à sa suite toute la représentation du district de Québec. Quelques emportés de Montréal resteraient seuls dans l'opposition, et l'on n'était pas même certain que M. La Fontaine et M. Morin n'auraient pas se jeter aux genoux de M. Taschereau, qui les avait reçus magnanimement dans ses bras, les avait présentés à ses collègues et avait prié poliment quelques-uns de ceux-ci de vouloir bien se ranger un peu pour faire place aux nouveaux convertis. Dans tous les cas M. Taschereau, devait mener les affaires haut la main; de l'anti-chambre du cabinet, où il prenait place, il devait être le dispensateur de toutes les grâces, le sauveur du district de Québec, le guide de la nouvelle génération, le père de tous les jeunes et brillants canadiens, qui se seraient rangés sous ses lois; il devait reformer tous les abus, gouverner le pays sans aucune espèce de taxes et avec tout cela, comme un digne et bon prince, faire fleurir les arts et les sciences. Ceux qui ont pu juger de la mine piteuse qu'a fait M. Taschereau jusqu'à ce jour, de son manque absolu d'énergie et d'influence, doivent croire qu'il s'est opéré une terrible réaction dans les espérances qu'avait données le nouveau solliciteur-général.

Tandis que se passaient toutes ces choses aux yeux du public, il s'en passait d'autres dont le bon public ne se doutait guères. Encre un peu, et la prétendue réaction allait se trouver vendue avant qu'elle eût été faite; et nos amis de Montréal et nos amis de Québec et nos amis de partout, tout cela n'allaient faire qu'un et tout allait être pour le mieux. Le Canadien était bien en peine, il était sur le point de jeter l'ancre pour la sixième fois, lorsqu'arriva ce que vous savez, c'est-à-dire qu'il n'arriva rien. M. Caron se vengea sur son cher ami M. La Fontaine, des mauvais tours que lui avait joués son cher ami M. Draper, et tous les amis étant brouillés, il n'y eut plus que des ennemis. Décidément, le Canadien triompha: La mer! la mer! la pleine mer! et le vogue majestueusement de vague en vague, de paragraphe en paragraphe, de revue en revue, d'insulte en insulte, et nous ne pouvons vous dire quand il s'arrêtera, à moins que vous ne nous disiez l'époque précise de la prochaine bourrasque politique. Si cela devait arriver bien vite; bien vite aussi, vous verriez le prudent navigateur replier ses voiles; si de grands changements s'opéraient, vous en apprécierez la réaction chez lui; et M. Chauveau que l'on accuse de jouer au grand homme, serait un grand homme tout de bon; et M. Cauchon lui-même, dont le Canadien dit pis que pendre, M. Cauchon aurait bien son mérite.

Nous demandons maintenant à quoi bon un tel journal? nous demandons en quoi notre nationalité outragée chaque jour, nos libertés en danger, notre trésor public au pillage, peuvent profiter par une telle politique? nous demandons ce que veulent et prétendent ceux qui patronnent ces apostrophes quotidiennes? nous demandons ce que c'est que cette réaction, dont on nous menace sans cesse? où veut-on en venir?

Trouve-t-on la position que l'acte d'union a faite au Bas-Canada Français trop belle et s'imagine-t-on qu'il faille la rendre pire par la discorde, lorsque de l'avenir même de nos ennemis, notre union fait toute notre force? Approuve-t-on les guet-apens infâmes, qui ont signalé nos élections et parlementaires et municipales? Admet-t-on la manière immorale avec laquelle on s'est débarrassé de toutes les contestations d'élections, et l'année dernière et cette année? approuve-t-on le vote d'argent de quarante mille louis, fait l'année dernière, pour les pertes par l'insurrection dans le Haut-Canada, tandis que cette année on refuse la même chose pour le Bas-Canada et l'on déclare que l'enquête sur ce sujet n'est qu'une mystification?

Approuve-t-on les votes énormes pour des améliorations principalement dans le Haut-Canada, faits l'année dernière et qui n'ont pu être mis à exécution, parce que tout ce qu'il y avait dans les coffres et tout l'argent que l'on a pu se procurer a été sans autorisation employé à continuer le canal de Welland? Approuve-t-on les mesures ministérielles de cette année; le paiement des frais de l'administration de la justice dans le Haut-Canada, à même nos deniers, la cessation de toutes les taxes locales sur les édifices du gouvernement dans le Bas-Canada, le pillage de biens des Jésuites, malgré les instances du clergé catholique?

Si les réactionnaires approuvent tout cela, veulent tout cela, qu'ils le disent et nous saurons à quel nous en tenir sur leur compte. S'ils croient qu'en se faisant les complices de ce système d'iniquités et de brigandage, ils obtiendront de grandes améliorations locales, ils se trompent beaucoup. Le district de Québec, comme tout le pays n'obtiendra justice qu'en conservant l'attitude noble et courageuse qu'il a prise. Il n'y a rien de bien sentimental dans les administrations comme celle qu'on gouverne; la reconnaissance n'est pas leur fort.

Les représentants du Haut-Canada, grâce à l'appui qu'ils reçoivent de MM. Viger, Papineau, Daly, Smith, et Taschereau, ont trouvé le moyen de nous gouverner sans notre concours; ils ne se gênent pas, ils ne se privent pas de la moindre des choses pour obtenir l'approbation du District de Québec, dont ils n'ont nullement besoin. Pour preuve, on voit les grandes améliorations que M. Taschereau avait promises en faveur de ce pauvre District de Québec, si longtemps négligé. A part de l'emprunt pour les incendies, rigoureuse mesure de justice et d'humanité, déjà promise lors du second désastre de Québec, il ne sera pas voté cette année un seul denier pour le District de Québec.

Cependant la table de la chambre est chargée de pétitions de toutes les paroisses pour des chemins ou des ponts; et personne n'ignore l'activité des représentants de cette partie du Bas-Canada, leur zèle et leurs instances. Tout cela a échoué auprès de l'administration dont M. Taschereau fait partie et que suppose la prétendue réaction. Est-ce la bonne volonté ou l'influence qui a manqué aux réactionnaires? nous leur laisserons cette importante question à discuter entre eux.

M. Viger n'est plus seulement incompris comme il a toujours été; il se plaint de ce qu'il n'est plus le. Le Canadien lui-même a dit ce qu'il paraît manquer de patience pour la reproduction des jérémiades de l'Aurore, et comme on nous dit que le déesse aux doigts de rose n'a pas à Québec pas de deux abonnés (on nous a même assuré qu'elle n'en a pas un seul) il en résulte que les commes, les que dire, et les que penser, du vénérable se font absolument entendre dans le désert. En se permettant les reproches qui suivent, M. Viger manque de reconnaissance; car si depuis quelque temps il n'a pas été aussi fidèlement reproduit dans le Canadien que par le passé; c'est que probablement les formules ciseaux se seront chuchotées sur les articles du Herald et du Times: "Quelles doivent être les idées surtout des citoyens de Québec qui voient le Journal de Québec, écho de la Minerve et de la Revue Canadienne dont les erreurs sont vainement relevées de semaine en semaine dans l'Aurore et qui cependant ne sont pas moins contrôlées là, par exemple, pas même dans le Canadien. Neus ne prétendons pas faire à ce sujet le moindre reproche à l'éditeur de ce dernier journal dont le talent comme la prudence sont dignes d'éloges. Il n'a guères de moyens de juger en connaissance de cause, sur ces matières. Il ne peut pas toujours voir de côté et de l'autre la vérité ou la fausseté, réduit par la même à garder le silence sur un grand nombre de sujets de véritable importance, et il en résulte pour le public une absence de tout moyen, dans cette partie de la province de bien juger de ce qui se passe au siège du gouvernement."

Allons donc, M. Viger, réagissez vous à faire l'achat d'une paire de ciseaux neufs pour le Canadien!

ORIGINE DU MOT BUNKUM.—Il y a quelques temps nos typographes ont eu à imprimer ce mot étrange dans un compte rendu des débats de la chambre. Ne pouvant en croire leurs yeux ils ont cru que nous nous étions trompés, et ils ont imprimé bonheur au lieu de bunkum. Nous devons donner à nos lecteurs l'origine de ce mot fâcheux, qui a pris naissance dans les Etats-Unis, et s'est ensuite répandu dans le Haut-Canada d'où il nous est venu. Un sénateur né natif d'un petit endroit appelé Bunkum, faisait un jour un interminable discours, destiné plutôt à blaguer ses constituants, qu'à éclairer le Sénat sur la question que l'on discutait. On lui cria de tous côtés, vous ne parlez pas à la question! Non, dit-il, mais je parle à Bunkum; chaque fois que le même sénateur se levait pour parler, tout le monde de crier bunkum! bunkum! chaque fois que quelqu'un se permettait de parler ad captandum vulgus on criait bunkum! bunkum! Ce mot s'emploie maintenant pour signifier de la blague électorale. Au reste ceux qui veulent savoir au juste ce que c'est que du bunkum n'ont qu'à lire et relire la célèbre adresse aux électeurs de Dorchester.

M. J. P. Roblin, M. P. P., pour le comté de Prince Edouard, H. C., a résigné son siège dans l'Assemblée Législative, après avoir accepté les places de Collecteur de Douanes à Pictou, Régistrateur du Comté de Prince Edouard et Agent des Terres de la Couronne! M. Roblin a voté avec les réformistes depuis la résignation des ex-ministres, mais il paraît qu'il appartenait comme tant d'autres du Haut-Canada à la famille des "loose fish." Sa résignation ne serait donc pas un grand tort au pays, sans une circonstance particulière à laquelle le ministère a bien pensé en faisant cet achat; M. Roblin faisait partie du comité de Pétition contestée d'Oxford qui devait se décider prochainement; dans ce comité il y a cinq conservateurs et cinq réformistes, y compris M. Roblin et le président; les conservateurs sont divisés d'opinion, et la résignation de M. Roblin est la seule cause qui rend maintenant douteuse la décision du comité.

Cette manœuvre scandaleuse du ministère, d'acheter ainsi un membre de la chambre au prix de trois différentes situations suffirait pour faire perdre toute confiance dans cette administration, si elle ne l'avait déjà tout à fait perdue. Le ministère voulait à tout prix empêcher l'hon. M. Hincks de prendre son siège durant cette session, et il a réussi par un procédé dont devrait rougir tout gouvernement basé sur la justice et les principes constitutionnels.—Minerve.

Que disent les réactionnaires de cet honnête manœuvre? Que dit l'innocent M. Taschereau? Que dire, M. Viger? Que penser?... Mardi soir, sir Allan MacNab a repris le fauteuil d'orateur de l'assemblée législative, et des remerciements ont été votés à M. Morin pour l'habilité avec laquelle il a rempli les devoirs d'orateur pendant son absence.

Vers 9 heures, sir Allan MacNab, étant tombé subitement malade, fut transporté hors de la salle par ses amis; et au bout de quelques minutes la séance fut ajournée. Mercredi, il n'y a pas eu de séance par suite de l'indisposition de l'orateur. Hier il n'y en a pas eu à raison de la fête. Mais nous avons le plaisir d'apprendre que sir Allan MacNab sera en état de présider à la séance d'aujourd'hui.

Il est maintenant certain que le parlement ne sera pas prorogé, comme il en a été bruit il y a quelques jours. On pense qu'il ne le sera qu'entre le 5 et le 8 de juin.—Minerve.

Lundi prochain étant le jour anniversaire de la naissance de Sa Majesté, tous les bureaux publics seront fermés; grande revue des troupes aura lieu sans doute et une salve d'artillerie sera tirée à midi. Il y aura une grande réception à Monkland; Son Excellence le gouverneur-général et madame la comtesse de Cathcart recevront depuis neuf heures jusqu'à midi, et de neuf heures du matin à midi, comme nous l'avions annoncé par erreur dans un de nos précédents numéros.

Quelques journaux américains arrivés hier, ont fait un tour au bon public en répandant les nouvelles suivantes, dont les journaux arrivés aujourd'hui ne disent mot:

NOUVELLES PLUS RÉCENTES.

Défaite des Mexicains! Motamoros en cendres! Le général Taylor dans la nuit du 3 fit une sortie afin de s'ouvrir une communication avec la Pointe Isabel. Le 4 au matin les Mexicains commencèrent l'attaque. Les américains ripostèrent vaillamment de leurs batteries et en trente minutes la ville de Matamoros n'était plus qu'un vaste brasier.

Le combat a été terrible; 700 Mexicains restèrent morts sur le champ de bataille, et ce qu'il resta de maisons dans Matamoros ne suffisait pas pour loger les blessés. Le général Taylor pouvant communiquer sans danger avec la Pointe Isabel, il n'y eut qu'un américain de tué. Tous les ports mexicains sont en état de blocus. Le commandant de la golette américaine Flirt voyant un campement mexicain sur une île à l'embouchure du Basso San Tago, mit ses hommes à terre et dispersa le camp mexicain.

Les nouvelles sont parvenues à New-York par le télégraphe magnétique de la Nouvelle-Orléans. Le président a ordonné la levée de 44,000 volontaires, et une somme additionnelle de deux millions de piastres.

AUX CORRESPONDANTS.

A l'auteur de Charles Guérin.—Nous avons reçu votre manuscrit trop tard pour cette livraison de l'Album, qui a déjà été suffisamment retardée; à l'avenir soyez plus diligent.

La suite de notre article sur Les Biens des Jésuites est remis au prochain numéro.

PORT DE MONTREAL.

ARRIVÉS.

- Mai 18. — Choise, Robertson, Glasgow, Blackader et cie. — Safeguard, Smith, Liverpool, Moir, Borthwick et cie. — Unicorn, Martelle, Halifax, Knapp et Noad. Mai 19. — Ariel, Ritche, Dundee, Alison et cie. — Laura, Le Blanc, Halifax, Leslie et cie. — Baron of Braemar, Flynn, Liverpool, Backader et cie. PARTIS.—mai 18. — James Campbell, Miller, Glasgow, I. Buchanan et cie. Mai 20. — Favorite, Grant, Glasgow, Edmonstone et cie. — Jane Brown, Wallace, Glasgow, J. et A. Burns et cie. — Promise, Pine, Liverpool, Harrison et McTearish. Mai 21. — Virid, de Londres, Tobiu et Marison.

MARIAGES.

A Kamouraska, le 20 avril, par Messire Chiquet, curé du lieu, C. B. Gaspard de Lamoignon, éc., seigneur de La Vallée, à Dlle Julie Armande Thériault, seconde fille de feu Louis Paschal Thériault, seigneur de Kamouraska. En cette ville, le 19, du courant, par messire Fay, curé de cette paroisse, Joseph Eugène Loblain, éc., Nature, de St. Charles, rivière Chaudière, à Dlle Lucie Hermandine, fille aînée de Flavien Vallée, éc., de cette ville. A St. Jérôme, le 13 du courant, par messire Jos. Laroque, prêtre, supérieur du séminaire de St. Hyacinthe, Luc Eugène Laroque, éc., M. D., à Dlle Louise Cecille, troisième fille de feu M. J. Laroque, éc., de Montigny. A St. Jérôme, le 16, par le révd. W. Anderson, C. E. Hopkin, du 28 régiment à Mary Jane, fille de David Vaughan, éc. — Le 19, par le révd. Ed. Feyer, éc., de l'ordonnance de Montréal, à Elizabeth Cuyler, fille de G. S. Henshaw, éc.

DECES. A St. Hyacinthe le 19 du courant, après une longue maladie, Joseph Brewer, éc., natif de Cologne. Il vint en Canada en 1818 comme lieutenant dans le régiment de Maitland, et depuis les années de sa vie a été employé dans les départements de la justice, des terres et des douanes. Tous les actes et transactions de cet homme ont été marqués au coin de l'honneur et de la probité la plus exacte; sa fin a été celle d'un bon chrétien et fervent catholique. Aux Trois Rivières, subitement, mardi dernier, M. Louis Tibou, âgé d'environ 80 ans.

SOCIETE DES AMIS.

L'ELECTION SEMESTRIELLE des Officiers de cette Société aura lieu VENDREDI, le 29 mai courant à 8h. P. M. Par ordre, CHS. J. COURSOL. Sec. Corresp. Montréal, 22 mai 1846.

SITUATION D'INSTITUTEUR DEMANDÉE

DES Personnes qui auraient besoin d'un Instituteur qualifié pour enseigner l'Anglais et le Français grammaticalement et toutes les autres branches d'éducation élémentaire, pourront obtenir les informations sur un tel Instituteur en s'adressant à nos bureaux, ou à LOUIS LACHAPPE Instituteur. Sts. Marie de Mannoir. Montréal, 22 mai 1846.



MAISON DU GOUVERNEMENT, 11 mai 1846.

LUNDI, le 25 MAI étant le jour fixé pour célébrer le JOUR DE LA NAISSANCE DE SA MAJESTÉ, SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL et MADAME LA COMTESSE CATHCART, recevront les Dames et les Mesdemoiselles à MONKLAND, l'honneur de cet événement, entre NEUF heures et MINUIT. On devra se pourvoir de deux cartes, une devant être hissée dans le Vestibule et l'autre devant être donnée à l'Aide-de-Camp de service dans le Salon de réception. Par ordre, JOHN DOUGLAS, Major A. D. C.

LA BANQUE DU PEUPLE.

LUNDI prochain, le 25 du courant, étant le jour fixé pour la célébration de l'ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE SA MAJESTÉ, sera observé comme Jour de Fête par cette Institution. Par ordre, B. H. LEMOINE, Caissier. Bureau de la Banque du Peuple, 2 Rue St. François-Xavier, 22 mai.

EN VENTE

A la Librairie des Sousignés, L'HISTOIRE DE NEW-YORK, Sous les Hollandais, par le Dr. E. B. O'Callaghan. E. R. FABRE, & Cie. 27 fev. Rue St. Vincent

MARCHANDISES NOUVELLES

J. L. BEAUDRY & CIE. No. 80, RUE NOTRE-DAME.

J. L. BEAUDRY & COMPAGNIE, vient de recevoir par les vapeurs GREAT-BRITAIN, RORY O'MOORE, BRITANNIA et ERRONGANG, un assortiment splendide et très étendu de marchandises de fonds et de goût, et ils en attendent encore tous les jours par le PEARL, LADY SEATON, VIVIN, et autres vapeurs venant de Glasgow et de Liverpool. Montréal, 12 mai 1846.

COUPEAUX FASHIONABLES DE LONDRES.

Le Sousigné vient de recevoir par le Great Britain, l'Anglais et Lady Seaton, VINGT CAISSES DE CHAPEAUX DE CASTOR, ET DESOIE, comprenant toutes espèces de qualités, des modes les plus récentes et dans le dernier goût. Les Marchands du Haut-Canada trouveront un assortiment complet et seront servis avec la libéralité ordinaire. ANDREW HAYES.

JUDICIAL HALL.

Rue Notre-Dame. Le Sousigné offre à vendre, 4000 lb. de Graines de Trèfle, du Nord, de la meilleure qualité. 1500 lb. de Graines de Trèfle de Hawdon. 100 minots de Graine de Mil soignée, d'une qualité supérieure. —AUSSI— Un assortiment de GRAINES NOUVELLES de Jardin. A. URQUIHART. 31 mars.

M. F. X. BRAZEAU.

A transporté son Magasin de Marchandises Seules dans le Magasin de Fer ci-devant occupé par M. LEWIS HALDIMAND, rue St. Paul, 102, première porte après avoir dépassé le magasin qu'il occupait du côté du Marché-Nouveau vis-à-vis la Rue St. Vincent. Montréal, 19 mai.

MARCHANDISES NOUVELLES. PREMIERE IMPORTATION CE PRINTEMPS.

P. B. BROWN, INFORME respectueusement les Dames de Montréal, qu'il vient de recevoir (par la voie de New-York) un assortiment des plus splendides et des plus nouveaux PATRONS DE CHALES D'ETE, de Mouselines de Laine Française, Brèges, etc., etc., RUBANS DESATIN et autres, pour garnir les chapeaux; GANTS, de Paris, de la meilleure qualité; FLEURS ARTIFICIELLES de différentes variétés, Lacet, Frango, Boutons en soie et en acier, etc., etc. Son assortiment de CHALES légers de Paisley est très complet, il a aussi de la Baliste imprimée du Hoyle. Partie Ouest de la rue Notre-Dame, No. 203. Montréal, 24 avril, 1847.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE L'ASSURANCE MUTUELLE, CONTRE LE FEU, DU COMTE DE MONTREAL.

AVIS est par le présent donné, que M. G. N. GOSSELIN est autorisé à collecter ce qui est dû à cette Institution. P. L. LE TOURNEUR, Secrétaire. Montréal, mai 4 1846.

PORCELAINE, FAIENCE, CRISTAL, GRÈS. EN GROS ET EN DETAIL.

Le Sousigné prie ses amis et le public en général, d'agréer ses remerciements pour l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'ici, et il espère qu'ils lui continueront leur patronage. Son Fond de Magasin est maintenant complet avec les différentes descriptions de Marchandises sus-mentionnées, et il appelle particulièrement l'attention sur la grande variété d'articles de KAOLIN IRON STONE. Tables, dorées et unies, Services pour le Dessert le Thé, le Déjeuner et pour Chambres à Coucher; Lampe de Lecture, de Palmar, Lampes Couvertes avec Cheminées; Coupes pour manger le Pain, Verres à Geléon, Moutres à Blanc-Manger, Services pour Thé et Café, de Métal Anglaise; Couteaux et Fourchettes pour le Dîner et le Déjeuner, montés en Ivoire, Cuillères à Soupe et à Thé, Cabarets à Thé, Thermomètres, etc., etc. L'assortiment en Gros est complet, et il se trouve avec un assortiment très étendu de Marchandises communes convenables pour le commerce de la ville et de la campagne, lesquelles peuvent être vendues par ballots ou par lots d'une douzaine. Pour être vendus à Bas Prix. ROBERT ANDERSON, 171, rue St. Paul, Prèsque vis-à-vis la Maison de Douane, Montréal, 27 fev. 1846.

A VENDRE

A CE BUREAU, LES SEPT LIVRAISONS DE LA Revue de Legislation et de Jurisprudence, Prix un ECU chaque Livraison.

H. J. J. PUBLAN, AVOCAT.

ANNONCE respectueusement qu'il a ouvert son Etude rue St. Louis, No. 17, dans une de ces maisons si connues sous le nom de MAISONS-CHEVALLIER ou des SEPT-GALLERIES, où il sera toujours trouvé prêt à se charger des causes et affaires de ses clients, et se flatter que par son attention et son assiduité il saura mériter leur confiance.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE. SESSION DE L'ÉTÉ.

HORACE NELSON, M. D., Professeur à l'École de Médecine et Chirurgie, commencera le 1er JUILLET, un Cours privé de LECTURES sur l'ANATOMIE et sur la PHYSIOLOGIE EXPERIMENTALE, à un nombre limité d'Élèves en Médecine. Préparations, Livres de Planches et de Texte, fournis aux Élèves sans charge.

DOCTEUR HORACE NELSON, No. 4, Rue des Sœurs-Grises, près de la Rue de la Couronne. 19 mai 1846.

HOTEL DE L'OTTAWA, RUE MCGILL, (Ci-devant tenu par M. Hall)

Le Soussigné, qui tenait dernièrement l'Hôtel des Cascades, B. C., avertit respectueusement ses amis et le public en général, qu'il a loué l'Établissement ci-dessus, très-bien connu, et il espère que par la longue expérience qu'il a acquise en ce genre d'affaires, il donnera une entière satisfaction à ceux qui voudront bien l'honorer.

Des Voitures seront toujours prêtes à transporter les voyageurs qui veulent déloger chez lui ou qui s'embarquent dans les S. Ombons. P. P. LAVIGNE. Montréal, 14 mai.

A. M. JOHN LAMERE.

NOUS les Soussignés, acceptons le défi que vous faites à tous CHEVAUX TROTTEURS du Bas-Canada. Nous vous attendons à l'Hôtel de M. Joseph Rousselle, rue Notre-Dame, No. 201 pour fixer le temps et autres formalités, et pour déposer la somme indiquée par votre défi.

SAMUEL PRICE, FERDINAND LEROUX.

Louis Roy, Jos. ROUSSELLE, Témoins. Montréal, 19 mai.

ATELIER DE RELIEUR, No. 15 Rue St. Vincent.

O. Beauchemin, vient d'ouvrir un Atelier de Relieur, dans un des Bureaux de la REVUE CANADIENNE, No. 15 Rue St. Vincent. Il se charge de toutes espèces de reliures, et il espère, que par la bonté et la perfection de ses ouvrages, il continuera de se rendre digne du patronage public.

Ses prix sont modérés. Montréal, 19 mai 1846.

MAGASIN DE MARIAGE.

A VENDRE, PAR LE SOUSSIGNÉ:

ANCRES, Chaines, Câbles, Goudron de Charbon, A Coture Rouge, Brai, Résine, Toile à Voile, L'Empo à Câbloter, Huile, Peintures, Sulf, Carville, Poudres, Fische, Compas, Pavillons de Gaietés et de Steamboats, et autres articles pour la Marine. FRANCIS MULLINS, Quai des Steamboats. 20 avril.

ATTENTION!!!

LA VENTE de 28 LOTS, formant partie des Terrains couverts sous le nom de "PROPRIÉTÉ DES HERITIERS PATELAIN," situés au Pied-du-Cornier Ste. Marie, près de la Nouvelle-Prison, qui avait dû avoir lieu le 12 du courant, a été REMISE, en conséquence du mauvais temps, au 27 MAI courant, sur les lieux, à midi précis.

Plusieurs LOTS sont très-propres pour des Boucheries ou des Tanneries. J. A. LABADIE. 19 mai.

MAGASIN DE PROVISIONS, EPICERIES, VINS, LIQUEURS &c. &c.

EN GROS ET EN DETAIL. Les Soussignés prennent la liberté d'informer leurs amis et le public en général, qu'ils ont transporté leur MAGASIN D'ÉPICERIE, sur la Rue St. Charles, voisin de l'HOTEL DUBOIS, Marché-Neuf, et ils saisissent cette occasion pour informer plus particulièrement les marchands de la campagne qu'ils auront constamment en mains un assortiment général de Vaiselle en panier. Lard, Fleurs, Jambons, en gros et en détail, au goût des personnes qui voudront bien l'honneur de leur patronage. Tous ordres seront exécutés sous le plus court délai et à des prix modérés.

RIVET & BÉRIAU. Montréal, 14 mai.

CHAPEAUX FRANÇAIS.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir leur magnifique assortiment de CHAPEAUX A LA DERNIERE MODE DE PARIS. E. R. FABRE & Cie. Librairie Canadienne, Rue St. Vincent, 1 mai.

TAPIS A L'HUILE.

A VENDRE, au Magasin de M. A. LAFLAMME, rue Craig, No 166, Marché à Foin, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, de patrons et grandeurs assortis, pour chambre, passage et escalier, ainsi que pour tables, piano, etc., et autres Toiles, et Soies Crées pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, Capots et Mantoux, etc.—15 mai.

NOUVELLE CARTE TOPOGRAPHIQUE DE MONTREAL.

Le Soussigné annonce que sa NOUVELLE CARTE TOPOGRAPHIQUE de la CITE DE MONTREAL, tracée par M. CASÉ, vient d'être publiée. Cet ouvrage, pour lequel on arien épargné, contient une description exacte de la Cité telle qu'elle est maintenant, comprenant toutes les nouvelles rues, et tous les Emplacements avec leurs divisions, de manière qu'on peut s'en servir pour désigner une propriété en vue de vente ou autrement. Le Plan a été fait d'après l'arpentage actuel, de manière que cette publication ne peut être que très-avantageuse à la prospérité de la Cité.

Cette Carte peut être vue au Magasin du Soussigné où on peut s'en procurer. ROBERT W. S. MACKAY. 4 mai. No 115 rue Notre-Dame.

C. GAREAU, MARCHAND-TAILLEUR, No. 17, Rue St. Gabriel, MONTREAL.

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public de cette ville, en général, qu'il vient de s'établir au No. 17, Rue St. Gabriel. Il espère par son assiduité, sa ponctualité et le fini de son ouvrage, mériter une part du patronage public.

Il a constamment en mains un assortiment complet de Draps, Casimiers, Tweeds, etc., etc.

Un assortiment choisi de SATINS, SOIES et autres Étoffes pour Vestes; le choix de ces Étoffes, est du dernier goût, et exécuté pour les dernières modes.

N. B.—Les personnes fournissant leurs effets, seront servis avec exactitude et à des prix raisonnables. M. C. G., recevra chaque mois les MODES de Paris et de New-York. C. GAREAU. Montréal, 5 mai, 1846.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE G. B. ROLLAND.

No. 24, Rue St. Vincent, Vis-à-vis la Maison qu'il occupait ci-devant au No. 11, de la même Rue, MONTREAL.

Le Soussigné informe Messieurs les Curés, Mécènes et Instituteurs de la campagne, qu'il vient d'établir une Librairie et une Boutique de Relieur, etc., sous le nom de LIBRAIRIE CATHOLIQUE au No. 24 Rue St. Vincent de cette ville, qu'il aura à vendre tous les articles appartenant à sa ligne de commerce à aussi bas prix que qui en soit. Il apportera dans l'exécution de ses ouvrages tous les soins possibles, afin qu'ils ne soient pas surpassés en qualité par ceux offerts par aucun autre établissement de ce genre. Son fond de Librairie sera parfaitement assorti et comprendra tous les livres en usage dans les Écoles de ce pays, et aussi différents Livres de piété ainsi que Papiers, Plumes et Encre etc., etc.

N. B. Mr. J. B. ROLLAND se chargera de faire exécuter toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Lettres, Circulaires, Cartes d'Adresses et d'Adresses et de Visites, Affiches etc., à des prix très-modérés. J. B. ROLLAND. Montréal, No. 24 Rue St. Vincent.—mai 1846.

A LOUER

Un Magasin et Logement, Possession donnée Immédiatement. DANS cette belle Maison en Pierre de Taille à Trois Étages ci-devant occupé par JAMES CONNELL, SVR. No. 130 Rue Notre Dame. La position de cette maison est la plus désirable de la ville étant sur le côté Sud et dans la partie la plus fréquentée. S'adresser à BEAUDRY & FRERE. 1 mai, 1846.

AVIS AUX PECHEURS.

Récemment reçu et à vendre par le Soussigné: 9500 LIVRES FIL A FILETS, de deux à trois brins, en livre et en demi livres. FIL A VOILE d'une qualité supérieure. FRANCIS MULLINS. Montréal, 19 mai 1846.

LIGNE DU PEUPLE DU CHAMPLAIN, TRAJET DANS LA JOURNÉE.

Le splendide et nouveau Steamer, FRANCIS SALTUS, CAPT. HENRY J. TISDALE, NAVIGUERA, durant la Saison, pendant la journée, laissant ST. JEAN, LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, à CINQ heures A. M., et WHITE-HILL, MARDI, JEUDI et SAMEDI, aussi à CINQ heures A. M.

En splendide Paquebot Part de WHITEHALL à l'arrivée du Steamboat pour transporter les passagers au Bourg où les Chars seront prêts afin d'arriver à temps pour le Steamboat du matin, pour New-York et pour le Great Western Railroad, à temps pour prendre les Chars de Boston.

Pour le fret et le passage s'adresser au Capitaine à bord. C. HIBBARD, Agent. 24 avril.

LE NOUVEAU STEAMBOAT EN FER RICHELIEU.

CAPT. J. F. SINCENNES, A COMMENCÉ, LUNDI, 27 AVRIL, Ses voyages réguliers entre Montreal et Chambly.

HEURES DE DEPART: DE CHAMBLI, DE MONTREAL, Les Lundis et Jeudis, Merdis et Vendredis. A 6 heures A. M. A 4 heures P. M.

Table with columns for destinations (St. Mathias, Belœil, etc.) and departure times (A. M., P. M.).

CHEMIN DE FER ENTRE LE CHAMPLAIN ET LE ST. LAURENT.

PRINCE ALBERT. DE MONTREAL, DE LAPRAIRIE, 9 heures A. M., 6 heures A. M., 12 do. P. M., 104 do. A. M., 4 do. P. M., 2 do. P. M.

LES CHARS DU CHEMIN DE FER. DE ST. JEAN, DE LAPRAIRIE, 9 heures A. M., 10 heures A. M., 12 do. P. M., 5 do. P. M.

LES DIMANCHES. Prince Albert. DE MONTREAL, DE ST. JEAN, 3 heures P. M., 8 heures A. M., ou à l'arrivée de St. André de Lac Champlain.

HEURE DU PASSAGE:

Première Classe de Passagers 5s., dite, pour aller et revenir le même jour, 5s. (pouvra qu'ils, fassent connaître leurs intentions en prenant leurs cartes). Seconde Classe, 2s. 6d.; dite, pour aller et revenir le même jour, 3s. 9d. (pouvra qu'ils fassent aussi connaître leurs intentions en prenant leurs cartes).

Le fret doit être payé à la livraison. Toute infirmité concernant le fret ou le passage de Montréal doit être fait à bord du Prince Albert. Bureau du Chemin de Fer, Montréal, 5 Mai, 1846.

Brique de St. Ours.

LES Soussignés propriétaires d'une briquetterie considérable à St. Ours, auront à vendre au 1er Juin prochain. Plusieurs 100,000 briques de la meilleure qualité, qu'ils livreront soit à Montréal, aux Trois-Rivières ou à Québec. JOS. MORIN ET FILS. St. Ours. Montréal, 28 Avril 1846.

LES Tours de l'Église Paroissiale de Montréal sont actuellement ouvertes pour la saison, jusqu'à la fin d'octobre prochain, à toutes les personnes qui désirent monter au sommet, à 215 pieds de hauteur, et d'où on peut voir toute la cité et les campagnes environnantes. ANT. DUBORD.

AUX INSTITUTEURS.

LES Membres de l'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS du District de Montréal s'assembleront à Montréal, dans la salle de l'Institut Canadien, VENDREDI 22 du présent. (Par ordre) J. E. LABONTE, Secrétaire Correspondant. St. Marc, ve 1 Mai, 1846.

PROFESSEUR DE LANGUE FRANÇAISE.

ON a besoin à l'ACADEMIE DE MONTREAL d'un professeur de langue française. Il faut qu'il soit muni de certificat, etc. S'adresser à JAMES BELDEN, Directeur. 17 Rue Ste. Catherine, entre les rues St. Urbain et DeBleury. Montréal, 16 avril, 1846.

A LOUER.

UNE MAISON bien logeable située rue St. Joseph, No. 17, au Faubourg St. Joseph, avec une grande cour, écurie &c. ci-devant occupée par le Dr. CHARLEBOIS. Pour les conditions s'adresser à André Guinot, Ecr. Avocat.—23 avril.

DAGUERRETYPE.

Nous avons visité, avec beaucoup de plaisir ces jours derniers, l'Atelier de M. A. DesRochers, peintre en daguerrétype, au 112, Rue Notre-Dame. C'est déjà acquis une belle réputation parmi nous, et nous pouvons en dire de même. Ses portraits sont d'une fidélité et d'une perfection admirables, il est impossible de faire mieux. Il sait leur donner les couleurs de la vie; vous pouvez une minute, et vos traits sont reproduits avec cette animation du talent qui ajoute une double valeur à une physionomie quelconque. Nous recommandons au public ce talent national et du pays, qui rivalise déjà avec tant de succès, avec les meilleurs artistes que nous avons en ce genre de l'étranger.

La Gazette du Canada est prêt de publier cet avertissement, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente. Le Chronique & Gazette et le Toronto Herald, sont aussi prêts de l'imprimer. Montréal, 5 Janvier 1846.

CHAMPAGNE A VENDRE.

Quelques Cases de CHAMPAGNE de la célèbre Maison de MAX, SUTAIN & Cie, de Reims. Par ED. PAYNE, Agent pour le Canada. 184, Rue Notre-Dame. —AUSSI— Un assortiment général de vins et de liqueurs dans leur état naturel. Montréal, 12 Mars, 1846.

P. GOULET, MARCHAND TAILLEUR.

(RECEMMENT ARRIVÉ DE NEW-YORK.) L'honneur de procurer ses amis et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN et une BOUTIQUE comme MARCHAND TAILLEUR, dans la Rue St. Lambert, vis-à-vis JOS. BELLE, Ecr. Notaire, où il aura constamment en main un assortiment complet de Draps, Casimiers, Patrons de Vestes, etc., etc.

Les personnes désirant fournir leur Drap seront aussi bien servis qu'il est le premier à son Magasin. M. GOULET, ayant pratiqué dans les meilleurs établissements des États-Unis, et ayant pris des arrangements pour se procurer les nouvelles Coupes et Modes des pays étrangers, n'en videra à personne pour l'élaguer ses ouvrages qu'on voudra bien lui confier. Il fait aussi toutes sortes d'Habits Militaires. Montréal, 30 janvier, 1846.

P. FOURNIER, ENCANTEUR.

No. 40, Grande Rue Saint-Jacques. Le Soussigné prévient le public de cette ville, qu'il vient d'ouvrir des Salles d'Enca, au No. 40, Grande Rue St. Jacques; où il fera régulièrement les MARDI et VENDREDI, des ventes de MEUBLES de MENAGES, etc., etc. Il se chargera de vendre à commission toutes espèces d'effets et d'articles de ménage, soit chez lui ou au domicile des individus. P. FOURNIER. Montréal, 10 avril 1846.

EN VENTE, A LA LIBRAIRIE DES SOUSSIGNÉS, LE MOIS DE MARIAGE.

Très jolie Edition élégamment Relié. Rue St. Vincent, No 3.—7 avril. E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent, No 3.

O. BEAUCHEMIN, Relieur, informe ses amis et le public en général, qu'il a transporté son Atelier dans les Bureaux de la REVUE CANADIENNE, No. 15 Rue St. Vincent.—mai.

C. E. BELLE, Notaire Public, a établi son Bureau, au No. 25, Rue St. Gabriel.

VITAL DESROCHERS, a établi sa résidence au No. 79, Rue St. Constant, faubourg St. Laurent, 80N ATELIER au No. 142, rue Notre-Dame, près de l'Église Paroissiale.—mai 1846.

A VENDRE. 19 VOLUMES de la "Gazette de Québec publiés par autorité," demeurés et bien conservés, depuis Novembre 1826 jusqu'à Novembre 1845. S'adresser à E. R. FABRE & Cie. Rue St. Vincent. 7 avril.

PROFESSEUR DE LANGUE FRANÇAISE.

ON a besoin à l'ACADEMIE DE MONTREAL d'un professeur de langue française. Il faut qu'il soit muni de certificat, etc. S'adresser à JAMES BELDEN, Directeur. 17 Rue Ste. Catherine, entre les rues St. Urbain et DeBleury. Montréal, 16 avril, 1846.

A LOUER.

UNE MAISON bien logeable située rue St. Joseph, No. 17, au Faubourg St. Joseph, avec une grande cour, écurie &c. ci-devant occupée par le Dr. CHARLEBOIS. Pour les conditions s'adresser à André Guinot, Ecr. Avocat.—23 avril.

DAGUERRETYPE.

Nous avons visité, avec beaucoup de plaisir ces jours derniers, l'Atelier de M. A. DesRochers, peintre en daguerrétype, au 112, Rue Notre-Dame. C'est déjà acquis une belle réputation parmi nous, et nous pouvons en dire de même. Ses portraits sont d'une fidélité et d'une perfection admirables, il est impossible de faire mieux. Il sait leur donner les couleurs de la vie; vous pouvez une minute, et vos traits sont reproduits avec cette animation du talent qui ajoute une double valeur à une physionomie quelconque. Nous recommandons au public ce talent national et du pays, qui rivalise déjà avec tant de succès, avec les meilleurs artistes que nous avons en ce genre de l'étranger.

ATTENTION!

Le Soussigné informe ses amis et le public qu'il est prêt à recevoir des commandes pour des EPICERIES, VINS, PROVISIONS, MARCHANDISES SUCRES &c. &c. R. DESRIVIERES, No. 81 Front St. N. B. UN Crédit libéral sera accordé pour toute commande excédant \$25, New-York 15 Mars 1846.

EN NEGOCIANT établi depuis plusieurs années dans le Commerce d'Épicerie et voulant étendre ses affaires, des se prendre un associé qui aurait des capitaux et serait capable de gérer un Commerce d'Importation qu'il se propose d'établir dans cette ville au 1er Mai prochain. S'adresser par lettre à Box 1933 Post-Office, New-York.

ON aura besoin en cette ville au 15 Avril prochain dans un Magasin (en gros) d'Épicerie, d'un jeune homme connaissant les langues Anglaise et Française, et le tenant dix heures par entrée double. S'adresser par lettre affranchie, comme suit Box 1033 Post-Office, New-York. Montréal, 13 Mars, 1846.

Agence a New-York. J. C. ROBILLARD.

No. 5, Nassau Street. EN présence de l'entraînement si progressif qu'éprouvent tous les jours le commerce du Canada, vers les États-Unis, le soussigné a cru important de connaître les NOMBREUSES MANUFACTURES, qui à New-York et dans ses Environs, rivalisent si énergiquement avec l'Europe.—Il fera donc exécuter d'après ses goûts, tous les objets dont on lui confiera les commandes, à ces:

- Mécanismes à Patentes, Inventionnouvelles, d'art ou d'agriculture, Perfectionnement de constructions, Plan d'architecture publique et privée, Ornaments de Salons, Bijouterie et argenteries, Modes et Pantalons, Articles de modes, Livres de littérature et de Médecine "publiés aux États-Unis," Instruments de Chirurgie, Et objets de tous genres.

AUSSI à-Marchandises diverses comme ci-dessus. N. B. Pour ornements et objets d'Église, s'adresser à l'Hôpital-Generel, (Sœurs Grises). J. C. ROBILLARD.

ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE.

A part de notre journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle: l'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE. L'Album contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc., et au moins quatre pages de musique par mois. Comme on peut le voir par nos conditions d'abonnement, en tête de la feuille, on fait une grande déduction à ceux qui prennent les deux-cents personnes auront pour DIX CHELINS seulement, à peu près CINQ CENTS grandes pages de littérature, etc., et CINQUANTE pages de Musique par an. La musique seule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement de deux publications.

Nos conditions de souscription sont: pour les villes, de payer l'abonnement à PREMIERE DEMANDE, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE. Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve, STANISLAS DRAPEAU, Chef de l'Atelier.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.